

Morcenx, le

Service transport
Pascale BANEAT
Myriam LABARTHE
☎ 05.58.04.79.90
☎ 05.58.04.14.50

Chargé d'Affaires

==>

Client

Tél. :

Fax :

Objet : Consignes Collecte et Demande d'Autorisation de stationnement pour mise à disposition véhicule sur chantier public + conformité étiquetage véhicule.

Dossier N°
Chantier

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe la Fiche "COLLECTE A PROGRAMMER" pour votre chantier référencé ci-dessus. Cette fiche est à nous retourner lorsque les 2 conditions suivantes sont remplies :

1. Les colis (big-bags, palettes, dépôt-bags...) doivent être conforme à l'ADR (condition de transport : big-bags fermés, palettes filmées sous double polyane et cerclées...);
2. Le (ou les) BSDA (Bordereau de Suivi des Déchets contenant de l'Amiante) Cerfa n° 11861*02 doit être complété par les parties concernées, à savoir, par le maître d'ouvrage, l'entreprise de travaux, le transporteur et le destinataire.

Si l'une de ces conditions n'est pas remplie : ne nous retournez surtout par l'annexe, sans quoi la prestation sera programmée auprès du transporteur et planifiée. Le jour de l'enlèvement, si le transporteur rencontre un quelconque problème relatif aux documents et aux colis, le chargement ne sera pas réalisé et le transport sera facturé.

RAPPEL : Un délai maximum de 21 jours (sauf contretemps non prévu et indépendant de notre volonté) est demandé à compter de la date de réception de la fiche "COLLECTE A PROGRAMMER" dûment renseignée par vos soins pour planifier l'enlèvement.

De plus, si votre chantier dépend du domaine public, merci de bien vouloir vous procurer une Autorisation de Stationnement délivrée par la Municipalité dont dépend votre chantier. En effet, cette autorisation est nécessaire pour le stationnement du véhicule qui va être mis à votre disposition.

Veillez également nous garantir la présence :

- d'un responsable de chantier,
- de manutentionnaires pour charger les colis ou élinguer les conteneurs,
- d'Agents Municipaux pour effectuer la circulation, si nécessaire.

Avant tout chargement, remettre au chauffeur le (ou les) BSDA Cerfa n° 11861*02 originaux dûment complétés(s) et la (ou les) Autorisation(s) de livraison délivrée(s) par notre service.

En fait, nous vous demandons de mettre en place un système de sécurité afin d'éviter tout litige.

Bonne réception,
Sincères salutations,

Melle BANEAT Pascale
Responsable Logistique
Service Transport

Morcenx, le

Service transport
Pascale BANEAT
Myriam LABARTHE
 ☎ 05.58.04.79.90
 📠 05.58.04.14.50

Chargé d'Affaires

== >

Client

Tél. :
Fax :

Fiche à retourner à l'aide du devis et lorsque les 2 conditions suivantes sont remplies :

- Les déchets sont conditionnés dans les règles de l'art

- Le (ou les) BSDA est (sont) correctement complété(s) par les parties concernées

!! IMPORTANT !! PREVOIR 1 BSDA / LIGNE DE TRAITEMENT CHIFFREE SUR LE DEVIS SANS QUOI PAS D'ENLEVEMENT.

Joindre un plan d'accès si possible. Merci

Dossier N°
Chantier

Renseignements complémentaires :

PARTIES CI-DESSOUS A COMPLETER PAR VOS SOINS :

- Responsable sur chantier



- Adresse d'enlèvement

- Difficultés éventuelles pour accéder au chantier / Obs.

Renseignements complémentaires : LIVRAISON PARTIELLE LIVRAISON TOTALE (fin de chantier)

TYPE DE CAMION :

Porteur (10 m) Tautliner Plateau-ridelles Fond mouvant VL 3 t 500

OPTIONS :

Bras de grue 25 t Forfait nuit 1 : de 18 h 00 à 22 h 00 – de 6 h 00 à 8 h 00
 Hayon + Transpalette Forfait nuit 2 : de 22 h 00 à 6 h 00

	Déchets	Condit.*	Nb	Poids	Dimensions HN**
1					
2					
3					
4					
5					

* Conditionnement : big-bag, Palette, Dépôt-bag, Colis ** Dimensions Hors Tout pour palette et colis

Etabli à

Nom

Le

Cachet et signature :

!! ATTENTION !! L'enlèvement sera effectué dans les 21 jours suivant la réception de ce document dûment complété par vos soins. La date d'enlèvement vous sera confirmée par téléphone et fax.

PARTIE CI-DESSOUS RESERVEE A INERTAM :

Collecte N°

Date de passage

Semaine N°

Date de livraison